

## Dossier G19 – Les opérations de trésorerie

La trésorerie d'une entreprise correspond à son argent disponible à une date donnée. Elle doit être suffisamment importante pour faire face aux différentes échéances. Chaque fois que l'entreprise accorde un délai de paiement à un client, elle retarde l'encaissement de la vente et peut mettre ainsi en danger le niveau de sa trésorerie.

Le système d'information comptable doit enregistrer ces différents flux monétaires de façon à faciliter le suivi de l'évolution de la trésorerie. Il faut préciser que l'entreprise risque de connaître de graves difficultés dès que ses disponibilités ne lui permettent plus de payer ses dettes : situation juridique de cessation de paiement.

### 1. LA TRESORERIE DE L'ENTREPRISE

La trésorerie d'une entreprise correspond à son argent disponible en caisse ou en banque à un moment donné. Elle est alimentée par les encaissements et se trouve réduite par les décaissements de l'entreprise. Son niveau est donc fonction des flux monétaires engagés.

#### A. L'origine des flux monétaires

Les flux monétaires correspondent à des entrées (encaissements) ou à des sorties (décaissements) d'argent. Trois types d'opérations ont une incidence sur la trésorerie de l'entreprise :

|                                 | <b>Encaissement</b>                                      | <b>Décaissement</b>  |
|---------------------------------|--|--|
| Les opérations d'exploitation   | Lors du règlement des clients.                           | Lors du paiement des fournisseurs ou du personnel.               |
| Les opérations de financement   | Lors d'un emprunt obtenu auprès de la banque.            | Lors du remboursement des emprunts et du versement des intérêts. |
| Les opérations d'investissement | Lors de l'encaissement de la vente d'une immobilisation. | Lors du paiement des biens achetés.                              |

#### B. Les moyens de paiement

Les encaissements et les décaissements se font grâce à des moyens de paiement.

##### 1. Le paiement en espèces

Ce mode de règlement est utilisé pour les opérations de faibles montants. L'entreprise conserve généralement ses billets et ses pièces dans une caisse. Cette dernière est sollicitée pour toutes les dépenses réglées en espèces. La caisse est alimentée par les recettes de l'entreprise lorsque les clients paient en espèces.

**Exemple : Chez un boulanger, la vente d'une baguette de pain génère une augmentation de la caisse alors que l'achat, par espèces, d'un carnet de timbre diminue le montant disponible.**

En comptabilité, cette caisse est représentée par le compte **531 – Caisse**. Lorsque le montant de la caisse est trop important, le responsable effectue un versement à la banque à l'aide d'un bordereau. A l'inverse, s'il manque de l'argent, il pourra effectuer un retrait à sa banque pour alimenter la caisse.

##### 2. L'utilisation du compte banque

La banque est un véritable partenaire de l'entreprise car elle est sollicitée dans de très nombreuses occasions. Les principaux moyens de paiement liés au compte banque sont :

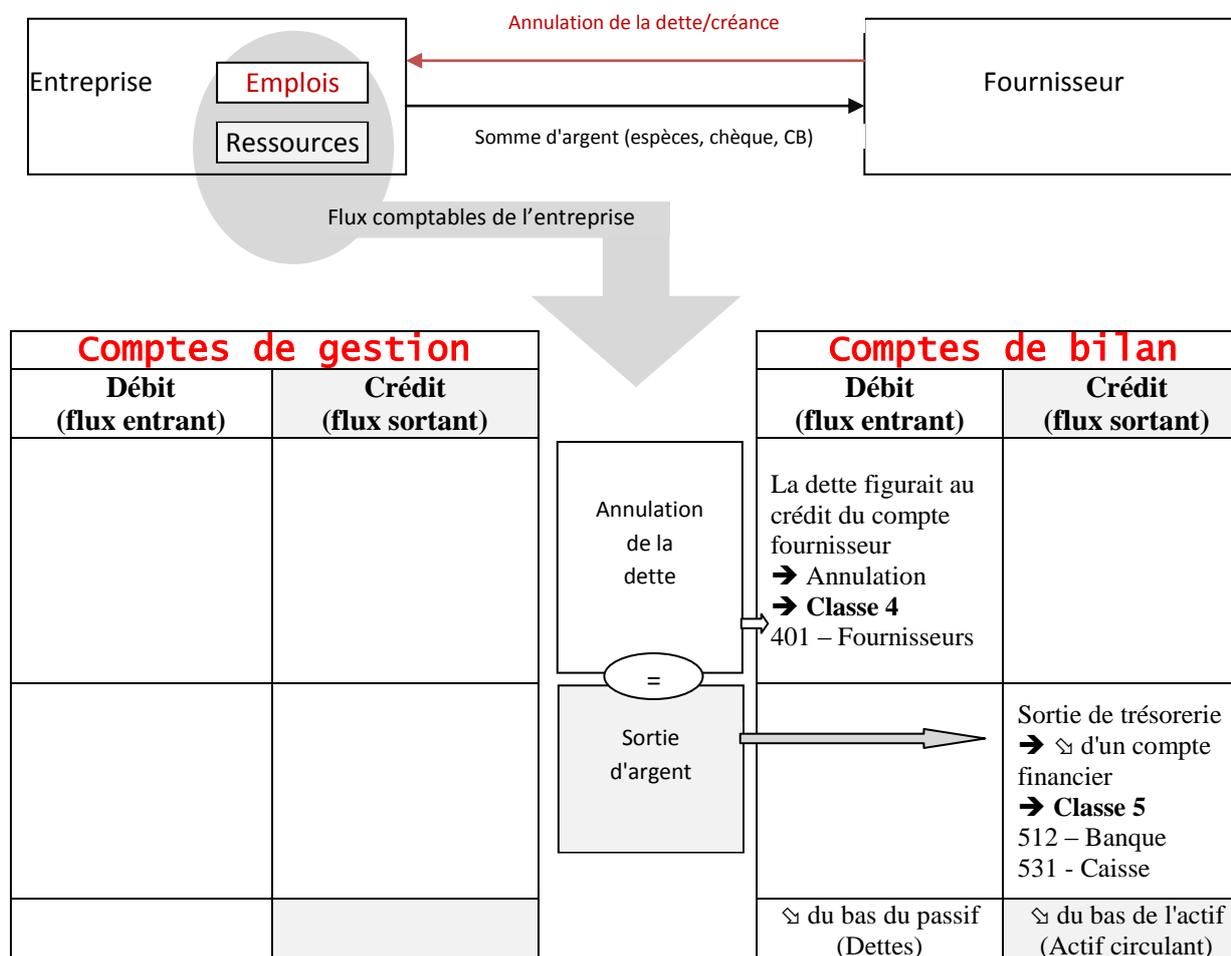
- le **chèque** : c'est un document par lequel le titulaire du compte (le tireur) donne l'ordre à sa banque (le tiré) de payer la somme indiquée sur le chèque au bénéficiaire ;
- la **carte bancaire** : c'est une carte magnétique liée à un compte bancaire. L'entreprise qui accepte le paiement par carte bancaire doit se doter d'un lecteur de carte, relié au réseau bancaire, qui génère automatiquement le transfert d'argent du compte du client vers celui de l'entreprise. Cet équipement est vendu ou loué par la banque qui prélève, en outre, des commissions sur les transactions ;
- le **virement bancaire** : il correspond à un mouvement entre deux comptes. L'entreprise donne l'ordre à son banquier de transférer une somme d'argent vers le compte bancaire d'un fournisseur, d'un salarié ou encore de l'administration fiscale.

En comptabilité, la banque est représentée par le compte **512 – Banque**. Cependant, il y a un cas particulier : si l'entreprise dispose d'un compte courant auprès de La Poste, le plan de comptes prévoit l'utilisation d'un compte spécifique car elle n'est pas une banque commerciale ordinaire : le compte **514 – Compte de chèques postaux**.

## 2. LE PAIEMENT DES ACHATS

Le mode de règlement (au comptant ou à crédit) intervient sur l'enregistrement comptable

### A. Le cas de l'achat à crédit



L'achat à crédit ne concerne pas les comptes de gestion.

La durée de vie du compte **401 – Fournisseurs** correspond au délai entre l'achat et son règlement.

Il en va ainsi de tous les comptes de tiers qui s'annulent lors du dénouement de l'opération.

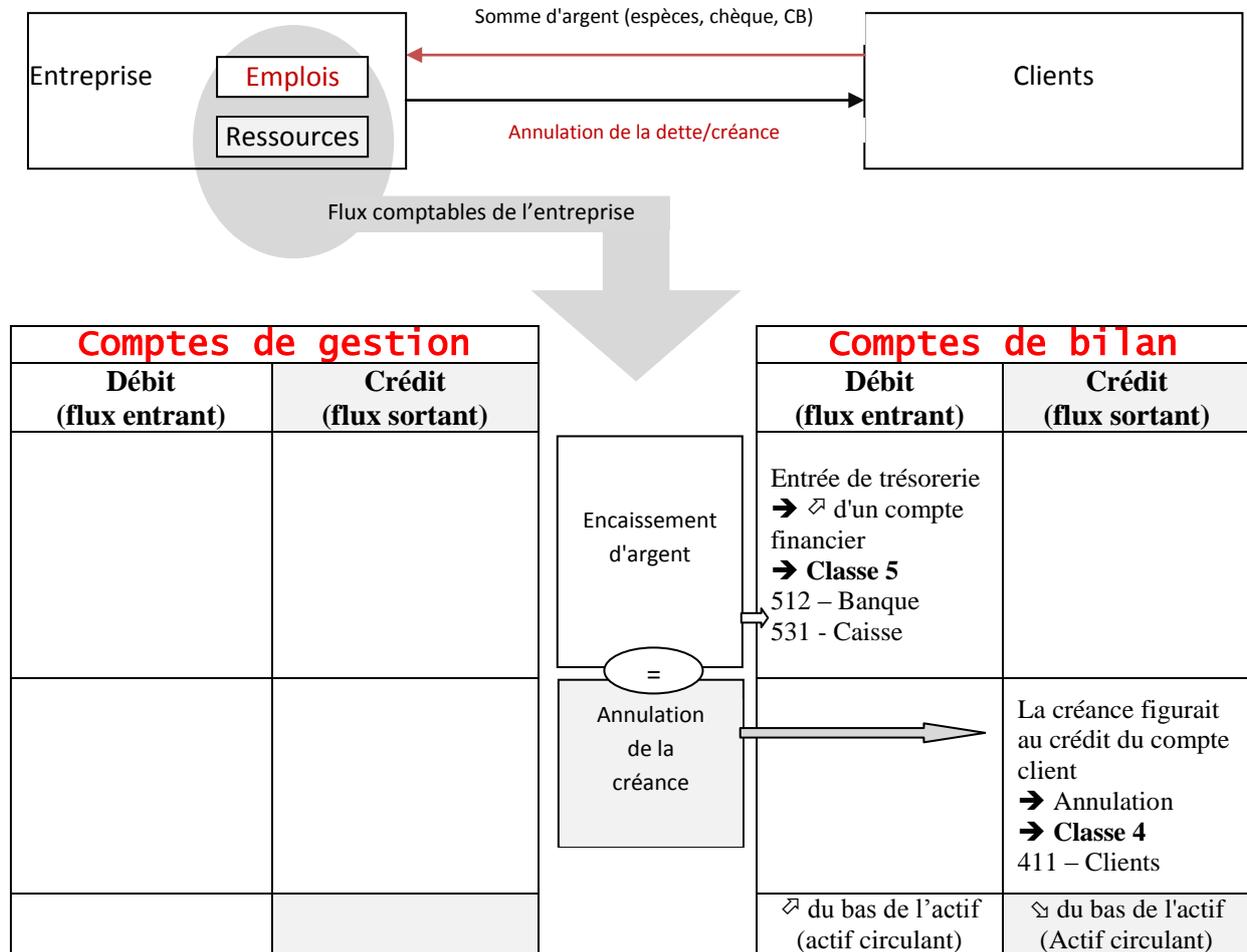
### B. Le cas de l'achat au comptant

Lorsque l'entreprise paie immédiatement ses fournisseurs, la trésorerie diminue et ce flux monétaire sortant s'enregistre au crédit d'un compte financier (classe 5). Il n'est pas utile de transiter par le compte de fournisseur puisque la date d'achat et la date de paiement sont identiques.

| Moyens de paiement utilisés par l'entreprise | Pièces comptables   | Comptes à débiter           | Comptes à créditer           |
|--|---|-----------------------------|------------------------------|
| Paiement en espèces                          | Facture d'achat, pièce (ou ticket) de caisse, reçu, agenda... | 6.. – Achats HT             | 531 – Caisse<br>512 – Banque |
| Paiement par chèque                          | Talon ou souche du chèque                                     | 44566 – TVA déductible/ABS. | Ou<br>514 – Chèques postaux  |
| Paiement par carte bancaire                  | Récépissé ou ticket édité par le lecteur de carte             |                             |                              |

### 3. L'ENCAISSEMENT DES VENTES

#### A. Le cas de la vente à crédit



La vente à crédit ne concerne pas les comptes de gestion.

#### B. Le cas de la vente au comptant

Lorsque le client paie immédiatement, la trésorerie de l'entreprise augmente.

Ce flux monétaire est un emploi qui s'enregistre au débit d'un compte financier (classe 5).

En contrepartie, un compte **70. – ventes** est crédité, ainsi que le compte **44571 – Etat, TVA collectée**.

## 4. LA GESTION DE LA TRESORERIE

### A. Le suivi des disponibilités

Un compte financier (classe 5) augmente au débit et diminue au crédit. Le solde du compte "Banque" est donc normalement débiteur car un solde créditeur traduirait une situation de découvert.

Par contre, le solde du compte "Caisse" est obligatoirement débiteur ou nul. Il ne peut pas être créditeur car l'entreprise ne peut pas continuer à dépenser s'il ne reste plus d'espèces.

### B. Le suivi des comptes financiers

Le dirigeant doit contrôler régulièrement sa trésorerie. L'objectif est de disposer d'une trésorerie suffisante pour payer les différentes dettes à venir.

Cependant, un niveau trop élevé n'est pas souhaitable car ce surplus de monnaie ne rapporte rien à l'entreprise. Ainsi, en matière de trésorerie, les décisions à prendre sont toujours délicates, comme le montrent ces questions :

- La trésorerie actuelle, majorée des créances à encaisser, couvre-t-elle le montant des dettes à payer ?
- L'entreprise peut-elle réduire le délai des créances accordé à ses clients ou augmenter le crédit fournisseur ?
- Quel type de placement financier choisir pour faire fructifier l'éventuel surplus de trésorerie ?